

## ABONNEMENTS:

## Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS ..... \$3.00  
UNION POSTALE ..... \$6.00

## Edition Hebdomadaire:

CANADA ..... \$1.00  
ETATS-UNIS ..... \$1.50  
UNION POSTALE ..... \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

## LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

100 RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

AD. 7460 TR. 7461  
REL. 7462 ON: 7460

FAIS CE QUE DOIS!

## Le discours de Lord Grey

Lord Grey a bien voulu nous prévenir qu'il n'entendait pas, comme ses prédécesseurs, s'interdire de remettre les pieds au Canada. C'est une décision que tous les Canadiens apprécieront avec plaisir. Lord Grey est un homme charmant, très intelligent et nous serons toujours heureux de le revoir.

Et, quand il nous reviendra dépouillé de ses titres et de sa responsabilité de représentant du Roi, personne ne se scandalisera de l'entendre parler politique. On l'écouterait, au contraire, avec toute la déférence due à un Anglais de beaucoup d'expérience et d'une remarquable intelligence. On discuterait ses opinions, mais personne ne lui reprocherait de les professer publiquement. Il en aura alors le droit.

Dans son discours d'hier, le gouverneur-général a déclaré que le seul blâme qu'on lui eût jeté, à sa connaissance, visait ses convictions impérialistes. Il se trompe: ce n'est pas à ses convictions que l'on en veut, c'est à la façon dont, chef de l'exécutif canadien, représentant du roi et arbitre naturel des partis, il a profité de tous les avantages que lui offrait cette exceptionnelle position pour faire de la propagande en faveur d'une certaine conception politique.

En Angleterre, le roi reste absolument neutre dans la mêlée des partis. C'est la raison de son irresponsabilité devant l'opinion, c'est la sanction naturelle de la convention qui le met au-dessus de tous les débats. Nous croyons simplement que son représentant au Canada devrait rigoureusement suivre cet exemple.

Et, pour prendre dans le discours même que Lord Grey prononçait hier au *Canadian Club* d'Ottawa une leçon particulièrement topique, nous trouvons excessif que le gouverneur-général du Canada, même à la veille de nous quitter, aille ramasser dans la presse un bas argument de polémique et couvre de sa haute autorité l'insinuation que l'opposition à la loi navale s'inspire d'une peur irraisonnée et folle. Nous trouvons excessif que le même homme, placé par sa fonction en dehors de toutes les querelles de parti, obligé de traiter de la même façon toutes les provinces, dise: "De même que la mère dans les 'concessions' de la province de Québec frissonne au mot de 'marine', parce qu'elle croit que le résultat de la création de cette marine sera d'arracher par la force de ses bras serrés l'enfant de son cœur, de même il y a à Terre-Neuve des familles, etc." (*Just as the mother in the backwoods of the province of Quebec shudders at the word "navy" because she believes the result of its creation will be to tear by force from her clinging arms the babe of her heart, so there are families in Newfoundland, etc.*)

Lorsqu'il relira ces paroles à tête reposée et qu'il se sera un peu consolé du coup que les "hommes" de Québec viennent d'infliger à ce projet de marine qui paraît lui tenir si fort au cœur, Lord Grey sera le premier à regretter cette phrase qui cadre si peu avec ses habitudes.

En tout cas, ce n'est là qu'un détail: ce à quoi nous nous objectons, indépendamment du style et de la personnalité de Lord Grey, c'est à l'intervention dans nos luttes politiques du représentant du souverain. Celui-ci a fait hier une profession de foi impérialiste, précisant et définissant le caractère de la conception politique à laquelle le rattachent ses tendances et ses études. C'est un acte qui ne soulèverait pas la moindre protestation, si le gouverneur avait attendu pour le poser de n'être plus que Lord Grey, homme d'Etat éminent, mais sujet à toutes les critiques; c'est un acte contre lequel nous avons le droit de protester, parce que l'impérialisme est au fond de tous nos débats politiques et que, de ces débats, Lord Grey, gouverneur-général du Canada, a le devoir de s'écarter.

Il est d'autant plus important d'insister là-dessus que la lutte sur la question impérialiste risque de prendre chaque jour plus d'acuité et que la personnalité du duc de Connaught rendra plus délicate encore la position du chef de l'exécutif canadien.

Il ne faut pas que la poussière de nos querelles risque d'atteindre la Couronne et la famille royale.

Omer HEROUX.

## A propos d'employés publics

Le correspondant du *Globe* à Ottawa prétend que l'inquiétude règne parmi les employés publics si nombreux dans la capitale.

On se rappelle 1896 évidemment!

Il y eut alors, là comme ailleurs, d'insupportables destitutions.

De braves gens qui n'avaient pris la place de personne, qui devaient leur position au développement graduel des services publics, qui n'avaient jamais fait autre chose que voter timidement, qui avaient même refusé de s'occuper d'élections, furent impitoyablement jetés sur le pavé à la demande de comités de patronages, pour qui la politique n'est qu'un moyen de vengeance ou de péculat.

Que ces souvenirs reviennent maintenant sous forme de menaces à l'esprit des fonctionnaires actuels et surtout de ceux qui ne se sentent pas irréprochables, quoi de plus naturel!

C'est en quelque sorte l'aveu intérieur que l'injustice ne triomphe jamais impunément.

Mais le parti qui vient de remporter la victoire serait bien malade s'il se laissait dominer uniquement par le sentiment des représailles.

Qu'il soit obligé de faire certaines exécutions nécessaires, nul ne s'en étonnera.

Par exemple, les victimes des destitutions injustifiables de 1896 qui vivent encore, ont certainement le droit de réclamer les positions qu'on leur a enlevées sans raison. Devoir sans doute très cruel à remplir, mais auquel la justice ne permet cependant pas de se dérober. De même les employés qui ont fait de leurs fonctions autant de moyens de combat, d'intimidation et d'injures contre leurs adversaires, n'ont-ils aucune compensation à attendre d'un changement de maîtres.

Ces exceptions faites cependant, un refus formel devrait accueillir toute demande de déplacement qui n'aurait d'autre motif que de satisfaire un appétit de partisan. Le parti y perdrait peut-être, sur le moment, la sympathie de quelques routiniers, tant subsiste encore l'idée que la victoire justifie tout. Le temps vengera cette attitude digne qui convaincra les esprits

pondérés et les hommes honnêtes qu'il y a une chose de véritablement changée dans notre monde politique.

Et d'ailleurs il est temps de faire comprendre au public que la politique ne saurait tout justifier.

Un parti qui, toutes choses égales d'ailleurs, choisit de préférence ses amis pour remplir les fonctions créées par les besoins du service public ou qui deviennent disponibles, ne cause de tort à personne. Voici donc des fonctionnaires compétents qui ont été nommés régulièrement, qui s'acquittent bien de leurs devoirs; de quel droit les priverait-on de leur salaire? Parce qu'ils ont voté suivant leur opinion ou même, si l'on veut, suivant leurs préjugés? Mais alors la liberté d'opinion n'est qu'un vain mot. Nous disons plus: la discussion en famille, entre amis, quelques commentaires un peu vifs, comme tout le monde en échappe en temps de lutte électorale, ne devraient pas suffire pour priver un employé de son gagne pain. Seule la propagande publique, l'insulte, la participation active aux élections, justifient à notre sens, la destitution.

Le gouvernement Whitney a donné sous ce rapport un exemple que l'on fera bien de suivre.

Malgré trente années de régime libéral à Toronto, qui avaient dû remplir les meilleurs postes de partisans dévoués, sir James Whitney n'a fait que très peu de destitutions. En cela comme en tout autre chose, il s'est montré ferme et digne. Et loin d'en souffrir, sa popularité en a largement bénéficié.

JEAN DUMONT.

Le nouveau code d'hygiène est prêt, la commission spéciale le présentera au conseil dans quelques jours. On le doit à la collaboration des Drs Lachapelle, Roux, Garneau, Lefebvre et L. Laberge.

On y remarque, comme dans toutes les ordonnances de la Ville, l'expression médecin officier de santé, appliquée au médecin en chef du service municipal d'hygiène.

Je me suis souvent demandé en quel honneur nos édiles tiennent tant à cette désignation grotesque.

Le médecin officier de santé

Le médecin officier de santé

Le médecin officier de santé

Le médecin officier de santé

Le médecin officier de santé

Le médecin officier de santé

Le médecin officier de santé

Le médecin officier de santé

Le médecin officier de santé

Le médecin officier de santé

## BILLET DU SOIR

## SI C'ÉTAIT RODOLPHE?

Un jeu de société qui fait fureur en ce moment, c'est le: Qui sera ministre?

C'est passionnant comme le "puzzle," amusant comme le "diabolo" et plaisant comme le "ping-pong." C'est plus qu'un casse-tête, c'est un casse-tête.

M. Tout-le-Monde le joue à son bureau, au club, dans le tramway, dans la rue et ailleurs; Madame a lâché le "whist" et à son "five o'clock" on ne parle plus que ministère. Chacun a ses petits pronostics, ses petits potins et sans avertir le Gouverneur — ô lèse-majesté — on forme un cabinet.

M. Untel est financier: il va aux finances; M. Chose, le journaliste, il fait dans les feuilles de chou, sa place est à l'Agriculture; le poète Machin, le lettré, va tout naturellement aux Postes... pour ses lettres... et palati et palati.

Seul un homme reste perplexe et c'est celui-là même qui doit former un ministère pour de bon. Qui mettra dedans, se demande-t-il, sans me faire mettre dedans, ou plutôt dehors?

Cet homme, — pour ne pas le nommer, disons qu'il s'appelle Borden, — veut faire plaisir à tous et ne mécontenter personne.

La tâche est ingrate et il va falloir employer beaucoup de diplomatie pour la mener à bonne fin.

Si je demandais des conseils à notre diplomate national, pense M. Borden, il pourrait peut-être me tirer d'embarras.

Et aussitôt il appelle en conférence extraordinaire notre Talleyrand Canadien, l'inimitable Rodolphe.

J'ai besoin de vos lumières, dit M. Borden, nous sommes divisés en politique, mais ce que j'ai de vous demander, c'est pour le bien du pays.

Rodolphe en entendant ces mots remplit ses soutes d'air et devient tout bouffi.

Quand le pays réclame un Ministre, répond l'ami du Mikado, il est toujours prêt à se mettre à son service.

Voilà, continue M. Borden, je voudrais savoir d'un homme qui, comme vous, a fréquenté toutes les cours d'Europe, d'Asie et d'Afrique comment il ferait un ministère.

Si ce n'est que cela, fait Rodolphe d'un geste dédaigneux, c'est un rien... Si j'étais à votre place, je choisissais comme premier ministre l'homme le plus capable.

Moi, aux finances, je mettrai mon frère, le Shérif; à la Marine, mon frère Auguste; aux Douanes, mon père; à l'Intérieur, mon beau-frère Louis; à la Justice, mon beau-frère Paul; à l'Agriculture, mon frère Gustave; aux Travaux Publics, mon frère Arthur, et je donnerais les autres portefeuilles à mes cousins Gédéon, Hercule, Siméon et Hector. C'est pas plus malin que ça.

Je comprends, répond M. Borden, mais je n'ai pas comme vous une aussi belle famille...

NAP. TELLIER.

On la trouve dans la charte et elle ne peut être qu'une traduction (?) de l'anglais "Medical Health Officer."

Ceux qui se sont imaginé traduire le titre anglais et qui nous l'ont infligé dans la charte ne se sont pas doutés qu'ils ne traduisaient rien du tout et qu'ils donnaient la langue canayenne d'un affreux barbarisme.

La traduction exacte de "Medical Health Officer" est officier médical de santé ou d'hygiène, rien autre chose. Puis n'abuse-t-on pas un peu trop de ce mot d'officier?

Les dictionnaires disent qu'un officier est celui qui est pourvu d'une charge militaire ou civile. Soit. Mais la langue française reconnaît le titre, d'ailleurs désuet, d'officier de santé. Si ce titre n'est plus officiellement, l'expression est restée, et elle désigne une personne pourvue d'un grade inférieur à celui de docteur en médecine. Donc, un médecin officier de santé serait un docteur en médecine qui ne serait pas docteur en médecine.

L'occasion est bonne. Qu'on nous débarrasse, de grâce, de cette appellation ridicule. Il n'en coûte rien de parler français et la législation, — puisque le mot se trouve dans la charte, — ne peut apporter de raison valable contre le changement que lui demanderaient nos édiles.

Le choix d'une désignation pour le titulaire du poste ne fait d'ailleurs l'objet d'aucune difficulté. Voici un tas d'expressions:

Médecin en chef du service municipal d'hygiène.

Médecin principal du bureau d'hygiène de la Ville de Montréal.

Médecin en chef de la Ville.

Chef du bureau d'hygiène.

Surintendant médical du service.

Surintendant médical du service.

Surintendant médical du service.

Surintendant médical du service.

Surintendant médical du service.

Surintendant médical du service.

## LETTRE D'OTTAWA LA CONFÉRENCE

## DE M. GAUTHEROT

MF. R. L. BORDEN A LA TACHE.—M. DOHERTY AURAIT UN PORTE-FEUILLE.—M. MONK EST A OTTAWA.—LE RETARD DE LORD GREY A S'EMBARQUER.—LA BREVÉ SESSION DE NOVEMBRE.—SITUATION AMUSANTE.—LA SESSION PROBABLE DE JANVIER PROCHAIN.—LES COMPENSATIONS DE L'OPPOSITION.

Ottawa, 28.—C'est aujourd'hui que M. R. L. Borden commence à avoir des entrevues au sujet de l'organisation de son cabinet, avec plusieurs des politiciens et des ministres de toutes les parties du Canada.

La plupart des personnes que nous mentionnions lundi dernier sont de passage dans la capitale et la rotunde du "Russell" semble être la Salle des Pas Perdus, pendant la session. Il y a des anciens députés, des nouveaux députés, des journalistes en quête de nouvelles, des ministres battus, de vrais futurs ministres, des ministres en imagination, et tout ce monde échange des poignées de mains en se demandant comment les choses vont maintenant aller, dans le domaine politique.

Hier après-midi, M. Doherty, député de Ste-Anne, arrivait à Ottawa. Il est fort probable qu'il formera partie du nouveau cabinet, comme représentant de l'élément irlandais catholique de toutes les provinces. Ce serait certainement le meilleur choix possible, de ce côté. A ce propos, tout le monde se pose cette question: M. Doherty sera-t-il ministre de la Justice? Car M. Doherty est un ancien juge, qui fut, de son temps de magistrat, l'un des plus compétents qu'il y avait dans le district de Montréal.

Aussi bien tout semble-t-il indiquer que M. Doherty aura ce portefeuille important: il a toujours été dans les meilleurs termes possibles avec l'élément canadien-français de Québec; et nous nous rappelons que lors du débat sur le bill naval, il fut le premier à prendre notre défense contre le docteur Edwards, de Kingston, qui avait attaqué notre race, en disant qu'elle recherchait la fondation d'une république canadienne-française sur les bords du Saint-Laurent, idée fantaisiste reprise depuis lors par le *Globe* et le *Rév.* J. A. McDonald, son rédacteur-en-chef.

M. Monk est arrivé à Ottawa hier soir, vers les sept heures, et il doit avoir avec M. R. L. Borden une entrevue importante, dans le cours de la journée. M. Monk est, de l'avis de tous, aujourd'hui, le député le plus en vue de la province de Québec, et celui aussi qui a le plus à cœur la reconnaissance de tous nos droits.

Comme tous les journaux anglais de la capitale l'annoncent, il semble entendu que le nouveau gouvernement accordera un plébiscite sur la question des relations impériales et de la marine de guerre canadienne. C'est du reste ce que le *Devoir* annonçait dès hier.

Comme il ne semble pas certain que M. R. L. Borden ait fini de constituer son cabinet à temps pour que lord Grey s'embarque le six octobre, celui-ci a résolu de remettre au douze son départ pour l'Angleterre, de sorte que, quand il s'embarquera, M. Borden et ses collègues auront prêté leur serment comme ministres et toute la machine parlementaire sera en marche. Il ne restera au duc de Connaught, peu de temps après son arrivée à Ottawa, qu'à ouvrir la première session du douzième parlement canadien. Elle devra commencer vers le dix novembre.

M. Laurier, dans sa certitude de revenir à la direction des affaires, avait, en juillet dernier, lors de la dissolution des Chambres, fixé la rentrée au treize octobre. Mais le brouhaha causé par la victoire conservatrice du 21 a dérangé tous les beaux projets de M. Laurier, et au lieu d'avoir, en octobre, une session de quelques semaines pour approuver l'entente Taft-Fielding et voter les sept-douzièmes du budget de 1911-1912 non encore votés, nous n'aurons en novembre qu'une courte session destinée à l'étude de ces crédits. Elle ne saurait être fort longue, car c'est le ministère Laurier qui a préparé ce budget, et il aurait mauvaise grâce à le critiquer et à refuser de le voter maintenant. Il ne sera aucunement question de l'entente Taft-Fielding, si ce n'est que vainqueurs et vaincus perdront bien quelques jours à échanger des remarques plus ou moins flatteuses à propos des récentes élections et de leurs issues désastreuses pour l'administration Laurier.

Et, en janvier, vers le vingt, probablement, commencera une longue session où il y aura de nombreuses enquêtes sur le régime Laurier et son administration financière, outre la délimitation des comtés du Dominion, à la suite du recensement décennal dont nous connaîtrons les résultats sous peu de jours, dit-on aujourd'hui au ministère de l'Agriculture. A ce propos, les nouveaux gouvernements se frottent d'avance les mains, tant ils sont satisfaits de voir que l'opposition, commandée par M. Laurier, aura mauvaise grâce à critiquer les résultats du recensement, puisque c'est son chef actuel qui l'a fait faire, et que la plupart des préposés à cette tâche étaient des amis de l'administration Laurier. Ce sera pour le ministère Borden un sujet de tracasseries de moins. Par contre, il sera difficile aux gens mécontents des résultats de ce recensement de savoir au juste à qui s'en prendre de façon efficace.

M. Fisher, dans sa retraite de politicien battu et sorti de la vie publique, rira sous sa barbe des critiques qu'on pourra lui adresser de toutes parts, puisque personne ne pourra désormais l'atteindre et lui reprocher les erreurs que l'on dit s'être glissées dans le dernier recensement fait sous sa direction. La perte du pouvoir aura, malgré tout, des compensations, pour M. Fisher, comme pour M. Laurier, car celui-ci se délassera bientôt, en Californie, de la lutte ardue qu'il vient de terminer, et s'amusera à penser à la rude tâche que M. R. L. Borden entreprend en voulant former un ministère capable de gouverner le pays sagement.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER.

## L'histoire de la Franc-Maçonnerie et la part qu'elle a prise dans la préparation de la Révolution

"SI LE XVIII<sup>ME</sup> SIECLE EST LA PREMIERE EPOQUE DE LA FRANC-MACONNERIE MILITANTE, LA TERREUR EST CELLE DE LA FRANC-MACONNERIE TRIOMPHANTE, ET CE SERA SON ETERNELLE FLETRISSURE"

Le tout Montréal intellectuel s'était donné hier soir rendez-vous au Monument National, où M. Gustave Gautherot, docteur ès-lettres et professeur d'Histoire de la Révolution à l'Institut Catholique de Paris, faisait une conférence sur l'histoire de la franc-maçonnerie au XVIII<sup>ME</sup> siècle et la part qu'elle a prise à l'élaboration de l'œuvre de la Révolution.

M. Gautherot est un spécialiste de l'histoire de la révolution, et il a compulsé, à la manière des historiens modernes, des documents dont on n'avait pas fait usage jusqu'ici; de sorte que son travail d'hier soir était un magistral exposé des causes de la révolution, exposé appuyé sur d'abondantes citations et des témoignages des contemporains aux idées et aux opinions les plus diverses. Il a su présenter cette aride question sous un jour nouveau et fort captivant. Le sujet est si compliqué et présente tant de faces; l'histoire de la franc-maçonnerie au dix-huitième siècle, qu'il a su suivre comme une intrigue de théâtre, serait si difficile à reconstituer, que nous ne saurions mieux faire, pour l'intelligence des lecteurs et pour ne pas trahir le conférencier, que de reproduire son texte, du moins dans ses parties essentielles.

Ce que nous donnons ci-dessous a été suivi hier soir par de nombreuses projections à la lanterne magique, illustrant les cérémonies et le rituel de la franc-maçonnerie française au dix-huitième siècle, de précieux documents de l'époque, et quelques scènes de la révolution. Les explications qui accompagnaient chaque projection complétaient la conférence et l'éclaircissaient merveilleusement.

C'est sous les auspices du "Devoir" que parlait hier soir M. Gautherot. Notre directeur, M. Henri Bourassa, présent en termes heureux le conférencier.

"Je crois, dit M. Bourassa, en avançant devant l'auditoire qui le saluait avec enthousiasme, je crois qu'un grand nombre d'entre vous éprouve comme moi le désir de se désinfecter de la politique, le cœur et le cerveau."

Et, après avoir dit quelle était la bonne fortune qu'avait le "Devoir" d'inaugurer son œuvre scientifique et sociale par la voix si autorisée de M. Gautherot, M. Bourassa a parlé de l'importance d'étudier dans l'histoire, non seulement les faits capitaux qui ont bouleversé un régime ou changé la face même d'un pays, mais aussi l'enchaînement des circonstances et des mouvements, qui ont préparé et provoqué ces faits, qui, aux yeux du vulgaire, semblent improvisés, spontanés; il a dit combien il importe de connaître les causes et les conséquences des faits: ce qui les a préparés et ce qu'ils ont amenés.

Il ne parla que quelques minutes, passant ensuite la parole à M. Gautherot, dont l'abondante documentation promettait une soirée bien remplie.

Le public ne fut pas déçu. Le conférencier accumula des matériaux sur l'histoire de la franc-maçonnerie au XVIII<sup>ME</sup> siècle en Angleterre et en France, et de l'œuvre qu'elle accomplit et du parti qu'on en tira, surtout en France, où il a démontré qu'elle avait été l'une des forces principales qui organisèrent dans l'ombre et mirent en œuvre le mouvement révolutionnaire. Les documents et les citations qui appuyaient le raisonnement de M. Gautherot, pour ce qui est de cette partie, la plus importante, le font aboutir à ceci: "SI LE XVIII<sup>ME</sup> SIECLE EST LA PREMIERE EPOQUE DE LA FRANC-MACONNERIE MILITANTE, LA TERREUR EST CELLE DE LA FRANC-MACONNERIE TRIOMPHANTE, ET CE SERA SON ETERNELLE FLETRISSURE".

Le public n'a pas ménagé les applaudissements à M. Gautherot, qui a su présenter la question sous un jour très clair, en dépit de l'abondance très grande de la documentation, et malgré la complexité du sujet principal dont l'explication rendait nécessaire la mise en lumière de faits particuliers et de circonstances expliquant les faits et les rétablissant.

## FRANCE ET ANGLETERRE

Devant ce magnifique auditoire, inconnu pour moi, mais non pas étranger, après les paroles flatteuses d'un homme desormais illustre, dont la grande âme est comme la synthèse de toutes vos âmes, et dont le cœur bat si fort à l'unisson du mien, je me sens profondément ému, et je crains de ne point exprimer suffisamment ma pensée: car la nation canadienne que j'ai devant moi est une proche parente que depuis longtemps, longtemps, à qu'il le foyer familial; une parente qui n'a point oublié les traditions de son berceau et qui me demande à moi, qui représente la France d'aujourd'hui, si notre terre commune est toujours digne de son amour, si elle peut toujours se comprendre et s'il existe toujours sur les bords de la Manche, au delà des mers, les frères granits de Bretagne, des frères qui n'ont point perdu de vue—aux heures de l'esprit—la sœur héroïque qui depuis trois siècles a su déployer harmoniquement au soleil d'Amérique, le drapeau sacré de la patrie.

Où, je crains de vous causer quelque déception: d'abord parce que je n'ai point l'éloquence de M. Bourassa; je ne suis point encore, sans doute, vous le constatez, un vieux savant à lunettes et au crâne dénudé, mais je ne vous apporte qu'un peu de science.

## LE MAL DE LA FRANCE

Et cette science, risque d'être bien peu agréable à ceux qui aiment la France, puisque c'est l'histoire de ses maux.

Il est vrai, que lorsqu'un être cher est malade, la meilleure manière de lui manifester son amour est de rechercher les causes et la nature du mal pour en trouver le remède.

C'est ce que j'ai commencé à faire pour la France, dans les modestes limites de mes forces.

Depuis deux siècles, elle souffre à la tête d'un mal terrible: d'un mal que lui ont inoculé les "philosophes" du XVIII<sup>ME</sup> siècle et dont la Révolution de 1789 marque la phase la plus aiguë.

Comme je l'ai écrit au "Devoir", le journal vaillant et victorieux sous les auspices duquel j'ai l'honneur de parler, ce mal a amené chez nous de telles convulsions, fit couler tant de sang et détruisit à ce point notre organisme, que toute autre nation en serait morte, sans doute. Mais la France a des réserves de vie incalculables, et il a suffi à un soldat de génie d'y puiser à pleines mains pour en reculer les bornes jusqu'aux extrémités de l'Europe, et, dix années après la Terreur, pour "décorer nos aigles d'une gloire immortelle", d'une gloire qui, s'ajoutant aux gloires d'un passé dix fois séculaire, a ébloui le monde.

Malheureusement, nos nouvelles conquêtes étaient éphémères, et l'édifice du régime moderne, malgré le ciment napoléonien, était destructible, puisque la France semblait renoncer à sa mission de fille aînée de l'Europe, la puissance de tout "restaurateur" dans le Christ, puisqu'en cherchant à en contraindre à l'abandonner nos institutions et nos mœurs, nos gouvernants favorisaient notre chute vers l'insupportable abîme.

## LES VERTUS DE LA RACE

La chute est-elle fatale? Nous conduira-t-elle cette fois aux suprêmes catastrophes? Pas plus qu'en 1793, car, de même que le sans-culotte de la Terreur au fond de son cœur se souvenait que sa carnagione contre l'équipement du grognard sublime d'Austerlitz, de même le "sans patrie", le "sans malice" ou le "sans Dieu" de 1911 — du reste infiniment plus rare qu'on le dit et qu'on le croit, à l'étranger — conserve au fond de l'âme les vertus qui ont fait la race, et qui assurent toujours ses destinées.

Le 10 juin dernier, lors de la célébration à la Sorbonne du Millénaire de la Normandie, notre poète Eugène Le Mouél se demandait ce que diraient nos ancêtres, s'ils revenaient, parmi nous et scruteraient nos cœurs et nos âmes:

"Si quelque ancre au front incliné, [aux yeux d'acier,]  
Aux yeux étincelants du reflet des [batailles...]  
Surgissait tout à coup du terroir des [sables]  
Où, sous les bûches depuis dix siècles il [sommeille]..."

Est-ce donc des Normands que j'entends? peut-être dirait-il: Les mots étaient moins doux qui roulaient sur nos lèvres?



# LE MONDE POLITIQUE

**M. JACQUES BUREAU EST DECLARE ELU PAR 2 VOIX DANS TROIS-RIVIERES ET SAINT-MAURICE, D'APRES LE RELEVÉ DE L'OFFICIER-RAPORTEUR. IL Y AURA DECOMPTÉ JUDICIAIRE. — M. L. A. RIVET SE RETIRE DE LA POLITIQUE. — LES ELECTIONS PROVINCIALES DE LA SASKATCHEWAN. — ECHOS ET RUMEURS — NOUVELLES DE PARTOUT.**

## M. MONK A OTTAWA

M. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier est parti hier pour Ottawa, où il doit rencontrer M. R. L. Borden.

## CONFERENCE AU WINDSOR

MM. C. J. Doherty, le député de Sainte-Anne, Wm. Price, ex-député de Québec-Ouest, G. H. Perley, député d'Argenteuil, et M. Rodolphe Forget, député de Montmorency et de Charlevoix, ont eu une conférence à l'hôtel Windsor, mais l'objet de cette réunion n'a pas été rendu public.

## IL EN A ASSEZ

M. L. A. Rivet, candidat défait dans Hochelaga, a déclaré hier qu'après la défaite qu'il a éprouvée le 21, il se retirait définitivement de la politique. «J'en ai assez dit, M. Rivet. J'ai fait deux termes à Ottawa comme représentant d'Hochelaga et j'ai essayé de travailler de mon mieux pour mon pays. Maintenant que je suis retiré dans la vie privée, j'ai l'intention de me livrer à nouveau à la pratique du droit à Montréal et je suis certain que ce sera plus profitable et moins ennuyeux que la politique».

## L'HON. J. BUREAU EST DECLARE ELU

Trois-Rivières, 28. — L'officier-rapporteur du comté de Trois-Rivières et Saint-Maurice après avoir fait le relevé des votes donnés à la dernière élection, a déclaré l'hon. M. Jacques Bureau élu par deux voix. Il n'est pas probable que M. Bureau garde son siège bien longtemps. Un décompte judiciaire sera demandé incessamment et on s'attend à ce que l'élection de M. Normand soit confirmée.

## MISE AU POINT

Dans le compte rendu que nous publions hier de la proclamation de M. Guilbault comme député de Joliette il s'est glissé quelques erreurs que nous tenons à rectifier. Les paroisses de St-Paul de Sainte-Elisabeth et de Saint-Côme ont donné des majorités en faveur de M. Dubéau; seulement ces majorités étaient respectivement de 182 et 116 et de 40 au lieu de 183, de 117 et de 50 tel qu'on l'avait annoncé en premier lieu. Ces modifications portent la majorité totale de M. Guilbault de 54 à 96, ainsi que nous l'avons annoncé.

## L'OPINION DU MAIRE DROUIN

Québec, 28. — Le maire Drouin a déclaré, au cours d'une interview, que le résultat des élections l'a grandement déçu. «M. L. O. Grothé, a-t-il dit, permettez-moi d'ajouter qu'il est regrettable que le parti de Québec soit privé des services de M. Wm. Price. M. Price a de l'influence auprès du gouvernement et il se serait d'une grande utilité pour Québec. On connaît son activité. En outre, il est favorable à tous les travaux qui sont d'un grand intérêt pour Québec et il suit mieux que personne ce dont Québec a besoin pour assurer son progrès. Je suis un franc libéral et je n'ai pas l'intention de faire des suggestions aux conservateurs. Mais dans mon opinion les hommes d'affaires de Québec devraient mettre la politique de côté, et engager M. Price à retourner à Ottawa».

## L'ELECTION DE SOULANGES

Coteau-du-Lac, 27. — Le relevé officiel pour l'élection du comté de Soulanges, a eu lieu hier. En voici le résultat:

|                         | Laurier | 201 |
|-------------------------|---------|-----|
| Les Cèdres Village      | 18      |     |
| Les Cèdres Paroisse     | 33      |     |
| St-Férol                | 18      |     |
| St-Dominique            | 9       |     |
| St-Ignace Paroisse      | 22      |     |
| St-Ignace Village       | 34      |     |
| Pont Château, St-Ignace | 51      |     |
| Coteau Landing          | 4       |     |
| Coteau Station          | 16      |     |
| St-Clet                 | 2       |     |
| St-Jacques              | 26      |     |
| St-Polycarpe Village    | 14      |     |
| St-Polycarpe            | 14      |     |
| Bas de Rivière          | 20      |     |
| St-Catharines           | 9       |     |
| St-Polycarpe            | 9       |     |
| St-Polycarpe Junction   | 25      |     |
| Dalhousie, St-Georges   | 5       |     |
| St-Téléphore            | 2       |     |
| Rivière Beaudette       | 18      |     |
| Rivière Beaudette       | 18      |     |
| sur le Fleuve           | 18      |     |
| St-Zotique              | 15      |     |
| Majorité de Laurier     | 252     | 110 |

## LE TRIOMPHE DE NICOLET

Nicolet, 28. — (Correspondance particulière). — De grandes réjouissances ont eu lieu hier le soir du 21 septembre courant.

Depuis que le comté de Nicolet est tombé aux mains des libéraux en 1904, les libéraux opposés au ministère ont lutté de toutes leurs forces pour reprendre le terrain perdu. L'or, les faveurs, toutes les puissances coalisées ont extorqué à chaque occasion un verdict qui n'était pas celui des électeurs libres et indépendants du comté.

Après les batailles mémorables du 3 novembre 1904, du 29 décembre 1906, du 4 novembre 1907, du 3 décembre 1907, du 8 juin 1908 et du 26 octobre 1908, en l'an de grâce 1911, par la septième lutte depuis sept ans, nous avons pu prendre notre revanche avec M. P. E. Lamarche, le 21 septembre courant.

M. Lamarche a fait une lutte de héros et a produit une profonde impression dans toute l'étendue du comté.

Ses grandes connaissances et son éloquence magnétique ont soulevé l'admiration de tous les électeurs, qui n'ont pas hésité à lui donner leur confiance la plus complète.

Aussi, lorsqu'arrivèrent les derniers rapports assurant la victoire de M. Lamarche, ce fut un véritable délire. La foule massée en face du bureau central de son comté, exprima sa joie par des acclamations frénétiques, prit le vainqueur sur ses épaules et le porta dans la grande salle de l'hôtel de ville, où une véritable ovation eut lieu.

## La Société d'Administration Générale

reçoit des dépôts spéciaux de pas moins de \$10,000, sur lesquels elle accorde l'intérêt du placement fait avec les sommes déposées moins 1 pour cent de commission amenant ainsi aux déposants un intérêt de 4 1/2 à 5 pour cent.

Pour renseignements s'adresser au Bureau de la

**SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

EDIFICE CREDIT FONCIER. 35 SAINT-JACQUES

suit: Brabazon, 2,168; Cahill, 1,481; Hodgins, 1,149.

Le relevé officiel dans Renfrew donne à M. Gerald White, 708 de majorité tandis que dans Prescott, M. Édouard Proulx a obtenu 1304.

Les rapports du comté de York, N.-B., donnent 4,243 voix à M. Crockett, conservateur, et 2,474 à M. Alberton, libéral. La majorité de M. Crockett est donc de 1669.

Dans Berthier, le vote a été de 1638 pour M. J. A. Barrette, oppositionniste et 1612 pour M. Ecrement, libéral.

Les rapports du comté d'Argenteuil montrent que M. Perley, candidat conservateur, a une majorité de 614. Il avait 214 en 1908. M. Tanner, candidat libéral, a été en minorité dans tous les polls sauf quatre.

## LES ELECTIONS PROVINCIALES DANS LA SASKATCHEWAN

Yorkton, Sask., 28. — Il est définitivement décidé que les élections provinciales dans la Saskatchewan auront lieu le 8 novembre.

## L'ELECTION DE WRIGHT SERA CONTESTÉE

Ottawa, 28. — M. Louis Cousineau, le candidat conservateur-nationaliste défait aux dernières élections, dont le comté de Wright dit qu'il a décidé de contester l'élection, sous le prétexte de corruption électorale. M. Cousineau déclare que dans un bureau de vote à Hull, on a trouvé quatorze bulletins de plus qu'il y a de votants dans cette division électorale. De plus, M. Cousineau déclare que les agents de M. Devlin ont acheté des votes d'une façon honteuse, et qu'il a des témoins à l'appui.

## TRIBUNE LIBRE

### Une lettre de M. Paquette

Montréal, 27 Sept. 1911.

M. le Rédacteur du "Devoir",

M. le Rédacteur,

Comme vous le savez, j'ai pris une part active à la campagne électorale de Saint-Jacques dans l'intérêt de M. Asselin. C'était mon droit comme électeur de Saint-Jacques et j'ai été fier d'en user en faveur d'un homme qui a toujours défendu les intérêts des ouvriers.

En justice pour le corps électoral qui suis le président (Union des peintres), je vous demande cependant la permission de répéter ce que j'ai dit dans tous mes discours, savoir, que je ne parlais pas au nom de mon syndicat, ce qui aurait été contraire aux principes unionistes, mais en mon nom personnel.

J'ajouterais que tout en blâmant le Conseil des Métiers et du Travail de s'être déclaré pour la réciprocité sans consulter les syndicats affiliés, je n'ai pas mentionné personnellement M. Verreille.

J'aurais rectifié plus tôt si mon attention avait été attirée sur vos comptes rendus, du reste très sympathiques. J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Rédacteur, votre tout dévoué.

MAJORIQUE PAQUETTE.

Prés. de l'Union des Peintres, local 349.

## Dans l'Entrevoie

### LA VALLEE DE WINDERMERE

Un des fonctionnaires supérieurs du Pacifique Canadien, de retour d'un voyage de l'Ouest a déclaré qu'il avait une affluente considérable d'émigrants pour la vallée de Windermere l'année prochaine. Ce nouveau district s'ouvre très rapidement. D'ici à l'été prochain, le C.P.R. aura quarante milles de chemin de fer construits dans la vallée. Le sol est très fertile et la température ne va jamais d'une extrémité à l'autre. L'eau pour l'irrigation est en abondance.

### SUR L'ILE VANCOUVER

Le prolongement du chemin de fer Esquimalt & Nanaimo sur l'île Vancouver, à Alberni, est presque terminé. Le nouveau réseau sera prêt vers le 1er novembre. Alberni est admirablement bien situé. Elle est à trente milles à l'intérieur des terres, mais son port est assez profond pour permettre la navigation des plus gros navires sans difficulté.

Au cours de la construction de la voie les terrassiers ont découvert près d'Alberni une mine de charbon d'une grande valeur.

### LE C.P.R. - LONDON.

Le C.P.R. a pris des permis de construction pour le montant de \$65,000, à London, depuis quelques semaines. La compagnie doit construire dans cette ville un garage pour locomotives et une gare.

### Les améliorations du C. P. R.

Nous saluons au passage l'innovation du C.P.R., qui veut d'augmenter le service des chars à compartiments, entre Montréal et Toronto.

Dans chaque pièce se trouvent deux lits, et, grâce à de nouvelles améliorations, le passager sur cette ligne obtient toutes les commodités voulues.

Les directeurs de la compagnie ont droit à toutes nos félicitations, pour l'énorme travail qu'ils s'imposent dans le simple but de satisfaire le public au possible.

### Le legs Murling

Me Atwater, avocat conseil de la Ville, a donné aux commissaires municipaux le résultat de ses conférences avec Stibbard et Gibson, les exécutants testamentaires de Gustave Murling. Il a confirmé ce qu'on savait déjà, que la succession se monte, en Angleterre, à 100,000 livres sterling, et, en France, par le domaine de Merton évalué à \$10,000.

Me Atwater a été officiellement chargé des négociations pour la mise en possession de l'héritage.

### Choix des architectes

Les architectes dont les noms suivent ont été choisis par les commissaires des différents travaux de construction de la ville.

Poste No 21, rue MM. M. Finley et Spence, Poste No 37, rue Jarro, M. Zott, Trudé, Poste No 34, rue Notre-Dame de Grâce, M. J. Daoust; Poste No 14, rue St-Dominique, M. E. Monbailly; Poste No 25, rue Mansfield, M. Cox et Ames; Bain, au Marché à Poin, M. J. A. Piché.

### Belle découverte

Des nouvelles reçues de la région au nord de Porcupine déclarent qu'une veine d'or natif de 75 pieds de largeur vient d'être découverte sur l'un des claims de la Mining & Investment Co. Cette découverte fait sensation parmi les chercheurs d'or. On calcule que la veine est d'une richesse phénoménale. On y trouve l'or natif à la surface.

## A LA CHAMBRE DE COMMERCE

**On demande la suppression de la taxe commerciale sur les compagnies incorporées. — La nécessité d'une Exposition à Montréal**

Hier l'après-midi avait lieu une

séance de la Chambre de Commerce

sous la présidence de M. F. C. Larivière.

Après lecture et adoption des minutes, le secrétaire attire l'attention des

membres sur les deux lettres que nous

reproduisons ici :

A l'Honorable Sir Lomer Gouin,

Premier Ministre de

la province de Québec.

La requête des soussignés agissant

pour la succursale de Montréal de

l'Association des Manufacturiers Can-

adiens, expose respectueusement :

Que, les manufacturiers et plusieurs

autres corporations commerciales de

cette province se trouvent placées dans

une situation absolument désavan-

tageuse vis-à-vis de leurs concurrents

des autres provinces du Canada, par l'Ac-

te de la Taxe des Corporations com-

merciales de Québec, imposant une

taxe annuelle de huitième de un

pour cent sur le capital payé de tout

le commerce ayant son siège principal

triple faisant affaires dans cette pro-

vince. Par cette loi, Québec est la

seule province du Dominion qui se soit

départée de la politique universelle-

ment reconnue d'encouragement à la

formation de compagnies incorporées

pour des fins manufacturières. Le ma-

nufacturier de cette province subit un

préjudice qui, outre au coût de pro-

duction de ses marchandises qui doi-

vent rencontrer sur le marché la

concurrence des produits des manu-

facturiers des autres provinces. De plus

la maintenance de cette taxe tend à

décourager l'établissement de

nouvelles industries manufacturières

dans cette province.

Aussi, que la loi des Corporations

Commerciales de Québec crée un désa-

vantage aux compagnies dont le siège

est dans les autres provinces. C'est-à-

dire, que les compagnies dont le prin-

cipal siège d'affaires est en dehors de

cette province ne paient la taxe que

sur la partie de leur capital engagé

dans cette province, alors que les com-

pagies ayant leur siège principal dans

leur siège principal paient la taxe sur

le total de leur capital payé, même si

une grande partie de ce capital est en-

gagée dans les autres provinces. Cet

état de choses constitue non seulement

un préjudice à nos compagnies domes-

tiques, mais il est un obstacle aux

compagnies désireuses d'établir ici

leur siège principal d'affaires et une

invitation pour celles qui y sont étab-

lies à transporter leur siège ailleurs.

L'immense étendue du marché où le

manufacturier étend ses produits et la

grande facilité des moyens de

transport font que chaque partie des

provinces de l'est a les mêmes avan-

tages pour l'exploitation manufactu-

rière et le moindre désavantage peut

rapidement faire pencher la balance

contre une localité en particulier. Les

autres provinces ont donc intérêt à

l'extension de leur développement de

leur industrie et il n'y a aucun doute

que le maintien de cette taxe ajoutée au

fardeau déjà lourd qui pèse sur l'indus-

trie manufacturière est contraire au

développement industriel de cette pro-

vince.

C'est pourquoi vos requérants prient

le gouvernement d'aviser immédiate-

ment aux moyens à adopter pour faire

disparaître le préjudice par l'abolition

de la taxe sur les corporations manu-

facturières, plaçant les industries de

chaque province sur un pied d'égalité.

Respectueusement soumis.

Président de la succursale de Montréal

de l'Association des Manufacturiers Can-

adiens, M. F. C. Larivière.

Président, La Chambre de

Commerce, de Montréal,

Montréal, Qué.

Cher Monsieur:

Au nom de la succursale de Montréal

de l'Association des Manufacturiers Can-

adiens, je vous prie d'attirer l'atten-

tion du Conseil de votre Chambre sur

la loi taxant les corporations commer-

ciales de Québec.

En votre qualité de représentant ou

commerce de votre ville vous avez sans

doute reçu des plaintes nombreuses au

sujet du caractère onéreux de cette loi.

Elle impose une taxe annuelle sur le

capital de toute compagnie industrielle

manufacturière. Aucune autre provin-

ce du Canada ne préleve une telle

taxe. Quelques provinces exigent un

honoraire de licence quand la compa-

gnie commence ses opérations, mais

cette dépense est une bagatelle com-

parée au paiement de la taxe annu-

elle comme on en prélève une dans cette

province. Cette loi constitue un pré-

judice grave à nos compagnies domes-

tiques et un désavantage considérable

en face des compagnies extérieures fai-

sant des affaires dans notre provin-

ce. Envisagé à un autre point de vue, cet

état de choses est propre à retarder le

développement industriel de notre

province.

C'est notre intention d'envoyer pro-

chainement à votre députation auprès de

Sir Lomer Gouin, Premier Ministre de

la province, à ce sujet, et nous solli-

cions la co-opération de toutes les Cham-

bres de Commerce de la province ainsi

que des municipalités intéressées dans

le développement industriel. Nous in-

cluons une copie du mémoire qui sera

présenté.

Vous serait-il possible de vous joindre

## LA VIE SPORTIVE

## Une grosse nouvelle dans le monde sportif

L'Association du National s'amalgamait avec le Club Athlétique Canadien pour centraliser les sports chez les Canadiens-Français

## UNE DECLARATION INTERESSANTE DE M. GEORGES KENNEDY

Un personnage mêlé depuis plusieurs années au mouvement sportif à Montréal nous communique une nouvelle qui ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui désirent voir fleurir l'athlétisme chez les nôtres.

Le personnage en question nous a appris que des démarches se faisaient de ce temps-ci dans le but d'amener la fusion de l'Association Athlétique d'Amateur du National et le Club Athlétique Canadien.

Au début de sa fondation, le Club Athlétique Canadien avait, comme on le sait, exprimé l'espoir de voir se fonder plus tard les deux associations sportives canadiennes-françaises, mais la rivalité qui existait dans la suite, enleva cet espoir aux directeurs des deux associations qui cette année seraient prêts à s'entendre. Centraliser les sports chez les nôtres, tel serait le but que se proposent ceux qui veulent à tout prix cette fusion.

En s'amalgamant ainsi, nos deux associations canadiennes-françaises réussiraient à fonder une société dans le genre de la M.A.A.A., et formeraient des équipes de base-ball, football, croquet, hockey, quilles, concours, nageurs, etc.

"Il semble toutefois, nous a déclaré

notre correspondant, que la direction actuelle du National n'est pas prête à favoriser une fusion de ce genre, mais les promoteurs du projet espèrent obtenir mieux des directeurs qui seront élus aux élections de novembre.

"Aussi, il ne faut pas être surpris de voir immédiatement des gens à l'œuvre pour préparer des candidats aux élections de novembre.

"Sans doute, avant de décider la chose, il faudra le consentement des membres à vie du National, mais on croit que ce n'est point là le plus dur obstacle.

"M. Georges Kennedy, le gérant du Club Athlétique Canadien, qui est l'âme de ce mouvement a déclaré à l'un de nos amis que si le projet ne réussissait pas, il ferait l'achat, l'an prochain, de la franchise du club de croquet Shamrock qui est parait-il sur le marché.

Dans ces deux dernières années, le Shamrock a perdu plus de 80000, grâce à l'infirmité de son équipe et tout semble faire croire que la direction de l'équipe n'est pas disposée à augmenter le déficit l'an prochain.

Les lecteurs du "Devoir" seront tenus au courant de tous les développements de cette affaire.

|                     |    |   |   |    |   |
|---------------------|----|---|---|----|---|
| E. Marseille, r. f. | 3  | 1 | 0 | 0  | 0 |
| Perrault, J. c. f.  | 3  | 0 | 0 | 0  | 0 |
| Filatrault, s. s.   | 3  | 1 | 0 | 1  | 1 |
| Trudeau, J. f.      | 2  | 0 | 1 | 4  | 1 |
| E. St-Maurice, lb   | 2  | 0 | 0 | 6  | 0 |
| Totaux              | 25 | 5 | 7 | 21 | 9 |

|                   |   |   |   |   |   |
|-------------------|---|---|---|---|---|
| Royal             | 3 | 1 | 3 | 1 | 0 |
| Lafontaine, J. f. | 3 | 1 | 2 | 1 | 1 |
| Desrosiers, r. f. | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Trudeau, J. f.    | 2 | 0 | 0 | 1 | 3 |
| Loiseleur, lb.    | 4 | 0 | 2 | 7 | 1 |
| Moroney, J. f.    | 2 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Moude, c. f.      | 2 | 0 | 0 | 2 | 0 |
| Beaudoin, s. s.   | 3 | 0 | 1 | 2 | 0 |
| Dumontier, p.     | 3 | 0 | 0 | 2 | 1 |

|                    |           |   |   |    |   |
|--------------------|-----------|---|---|----|---|
| Totaux             | 25        | 5 | 7 | 21 | 9 |
| Score par innings: |           |   |   |    |   |
| Canadien           | 013001x-5 | 7 | 2 |    |   |
| Royal              | 000020-2  | 1 | 1 |    |   |

Sommaire: Laissez sur les buts Canadien 2; Royal, 1. Buts: Trudeau, Desrosiers, Filatrault, Loiseleur, Hamelin, C. A. Struck out par Dubé, 6; par Dumontier, 9. Buts sur balles de Dubé, 2; de Dumontier, 9. Frappés par le pitcher, Dubé, 3. Umpires: Ducharme et Desrochers.

CHICAGO BLANCHIT LES GEANTS NEW-YORKAIS — CINCINNATI ET BROOKLYN VAINQUEURS — LES HOMMES DE CONNIE MACK BAT TUS PAR LE CLUB DE LAJOIE — POSITION DES CLUBS.

|                                                                                  |               |    |   |  |  |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------|----|---|--|--|
| LIGUE NATIONALE                                                                  |               |    |   |  |  |
| A Cincinnati:                                                                    | R             | H  | E |  |  |
| Boston                                                                           | 120001000-4   | 7  | 1 |  |  |
| Cincinnati                                                                       | 03000050x-8   | 12 | 1 |  |  |
| Batteries: Perdue, Weaver et Rariden; Compton, Boyd et McLean, Seaver.           |               |    |   |  |  |
| A Chicago:                                                                       | R             | H  | E |  |  |
| New-York                                                                         | 00000000-0    | 8  | 2 |  |  |
| Chicago                                                                          | 2112020x-8    | 12 | 1 |  |  |
| Batteries: Marquard, Grandall, Myers et Wilson; Richie et Archer.                |               |    |   |  |  |
| A St-Louis:                                                                      | R             | H  | E |  |  |
| Brooklyn                                                                         | 00001000x-3   | 10 | 2 |  |  |
| St-Louis                                                                         | 000000300-3   | 9  | 2 |  |  |
| Batteries: W. Miller, Knetzer, Schard et O. Miller; Willis, Laudermilk et Wingo. |               |    |   |  |  |
| A Pittsburgh:                                                                    | R             | H  | E |  |  |
| Philadelphie-Pittsburgh                                                          | pas de partie |    |   |  |  |

|                    |    |     |     |  |  |
|--------------------|----|-----|-----|--|--|
| POSITION DES CLUBS |    |     |     |  |  |
| New-York           | 90 | 49  | 648 |  |  |
| Chicago            | 86 | 58  | 597 |  |  |
| Pittsburgh         | 82 | 63  | 566 |  |  |
| Philadelphie       | 76 | 64  | 543 |  |  |
| St-Louis           | 73 | 69  | 497 |  |  |
| Cincinnati         | 67 | 80  | 456 |  |  |
| Brooklyn           | 59 | 82  | 419 |  |  |
| Boston             | 37 | 104 | 362 |  |  |

|                                                                |                       |    |   |  |  |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------|----|---|--|--|
| LIGUE AMERICAINE                                               |                       |    |   |  |  |
| A Philadelphie:                                                | R                     | H  | E |  |  |
| Cleveland                                                      | 110301100-7           | 12 | 0 |  |  |
| Philadelphie                                                   | 030010000-4           | 7  | 3 |  |  |
| Batteries: Kaler et O'Neil; Brown et Livingston.               |                       |    |   |  |  |
| A Boston:                                                      | R                     | H  | E |  |  |
| Chicago                                                        | 000101000-3           | 5  | 1 |  |  |
| Boston                                                         | 000000000-0           | 6  | 1 |  |  |
| Batteries: Walsh et Sullivan; Collins, Bushelman et Nunamaker. |                       |    |   |  |  |
| A Washington:                                                  | R                     | H  | E |  |  |
| Détroit                                                        | 011001400-7           | 13 | 2 |  |  |
| Washington                                                     | 200000300-5           | 11 | 2 |  |  |
| Batteries: Coxington et Stange; Cashion et Henry.              |                       |    |   |  |  |
| A New-York:                                                    | R                     | H  | E |  |  |
| St-Louis-New-York                                              | partie remise: pluie. |    |   |  |  |

|                    |    |     |     |  |  |
|--------------------|----|-----|-----|--|--|
| POSITION DES CLUBS |    |     |     |  |  |
| Philadelphie       | 96 | 47  | 671 |  |  |
| Détroit            | 86 | 58  | 597 |  |  |
| Cleveland          | 76 | 68  | 528 |  |  |
| New-York           | 74 | 70  | 514 |  |  |
| Chicago            | 72 | 71  | 503 |  |  |
| Boston             | 71 | 73  | 493 |  |  |
| Washington         | 60 | 85  | 414 |  |  |
| St-Louis           | 40 | 103 | 380 |  |  |

|                    |    |     |     |  |  |
|--------------------|----|-----|-----|--|--|
| POSITION DES CLUBS |    |     |     |  |  |
| Philadelphie       | 96 | 47  | 671 |  |  |
| Détroit            | 86 | 58  | 597 |  |  |
| Cleveland          | 76 | 68  | 528 |  |  |
| New-York           | 74 | 70  | 514 |  |  |
| Chicago            | 72 | 71  | 503 |  |  |
| Boston             | 71 | 73  | 493 |  |  |
| Washington         | 60 | 85  | 414 |  |  |
| St-Louis           | 40 | 103 | 380 |  |  |

## Dans la Ligue de la Cité

Dimanche prochain, dans la Ligue de la Cité, deux intéressantes parties seront jouées. L'une entre Balmoral, vainqueur de Richmond, et All-Montreal, l'équipe de "Sluggers" de "Pat" Kennedy, et l'autre entre Athlétique et Courrier des Bo. Ces derniers en ont gagné de cent pour cent dans le dernier mois, ainsi que le démontrent leur victoire à Hull et leur partie avec Chemier. "Billy" Jones, toutefois, a bien décidé de terminer la saison en première division et ses "colts" sont assurés de faire l'impossible pour remporter la victoire, dimanche prochain. Balmoral, qui s'enorgueillit de sa récente victoire sur Richmond, encaisserait de ce fait un coup de pied de l'âne. Il est certain que si Balmoral n'a pas une victoire, avec Dick Andrews et ses joueurs. Tout fait prévoir encore deux bonnes parties, au terrain des Shamrock, dimanche prochain.

## Le pari mutuel dénoncé à Toronto

LA DIRECTION DU JOCKEY CLUB TROUVE QUE LE PARI MUTUEL EST SIMPLEMENT UNE ARNAQUE POUR LES BOOKMAKERS AMÉRICAINS.

Toronto, 28. — Voici les remarques proférées hier à la réunion du Social and Moral Reform Council par M. W. P. Fraser, le secrétaire de l'Ontario Jockey Club: "La critique soulevée par le nouveau système de pari, le pari mutuel, est absurde. Ce système de pari a été établi à grands frais à la piste de Woodbine, et l'on nous a assurés à Ottawa que la principale objection formulée contre nous était l'admission d'une 'horde de bookmakers américains'. Nous avons expulsé les agents de paris et installé des machines. Nos adversaires avaient au préalable déclaré qu'ils ne s'opposaient pas aux paris mais aux bookmakers. Ils voila maintenant qu'ils s'apprêtent à attaquer le remède que nous avons appliqué. Les mesures prises par le Jockey Club ont été dans le meilleur intérêt du public. Les ennemis les plus acharnés des machines sont les agents de paris qui veulent s'emparer de nouveau de leur ancien terrain d'exploitation."

|                    |            |    |   |    |   |
|--------------------|------------|----|---|----|---|
| Totaux             | 27         | 10 | 9 | 21 | 6 |
| Score par innings: |            |    |   |    |   |
| Lajoie             | 0000021-3  | 5  | 5 |    |   |
| Dollard            | 0400420-10 | 9  | 3 |    |   |

Sommaire: Deux buts, Dubé, Gauthier, Lafontaine, 2. Buts volés: Laporte, Gauthier, Lafontaine. Coups sacrifiés: Gadoury. Laissez sur les buts: Lajoie, 5; Dollard, 4. Struck out par Ladoeur, 6; par Gauthier, 10. Buts sur balles de Ladoeur, 2; de Gauthier, 0. Umpires: Ladoeur, R. et V. Piette.

|                    |   |   |   |   |   |
|--------------------|---|---|---|---|---|
| 2ème Partie        |   |   |   |   |   |
| CANADIEN           |   |   |   |   |   |
| A.B.R.H.P.O.A.E.   |   |   |   |   |   |
| Hamelin, A. 3b.    | 3 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Dubé, P. p.        | 3 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| Beaupré, A. S. 2b. | 3 | 1 | 2 | 5 | 0 |
| E. St-Maurice, c.  | 3 | 2 | 1 | 5 | 2 |

Le "Devoir" est utilisé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

## \$10,000,000 DE DOLLARS

SERAIT LE CAPITAL REQUIS PAR

## LA PHARMACIE MODELE DE GOYER

COIN MANSFIELD ET SAINTE-CATHERINE OUEST  
Phone: Uptown 5061-6394

Le Pharmacien qui Vend  
a Prix Réduits

COIN B'D SAINT-JOSEPH ET  
B'D SAINT-LAURENT  
Phone: St-Louis 1852-2747

Pour pouvoir avoir en magasin tous les remèdes brevetés du monde entier. Aussi nous ne prétendons pas les avoir tous en mains, mais nous pouvons vous certifier que vous trouverez à nos pharmacies tous les produits les plus connus fabriqués en France, en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada. Parmi les plus connus, nous citons avec plaisir les marchandises NA-DRU-CO et celles de La Société Hygiénique Franco-Canadienne, qui ont toujours donné pleine et entière satisfaction et que nous nous faisons un devoir de recommander à nos clients.

## OCCASIONS EXCEPTIONNELLES POUR VENDREDI ET SAMEDI

|                                                      |     |                                                                    |     |                                               |     |                                                            |     |
|------------------------------------------------------|-----|--------------------------------------------------------------------|-----|-----------------------------------------------|-----|------------------------------------------------------------|-----|
| PETITS BALAIS, valeur exceptionnelle, Valant 15c     | 9c  | CITRATE DE MAGNESIE, pur, en bouteille de 3-4 de livre. Valant 35c | 19c | SAVON BABY'S OWN, Valant 10c, le morceau      | 6c  | CREME D'AMANDES DE HIND, Valant 50c                        | 27c |
| CREME "DERIMA VIVA", pour la figure. Valant 50c      | 29c | SAVON AU GOUDRON de Fairbank, valant 10c le morceau                | 6c  | LISTERINE, grandeur de \$1.00 Spécial à       | 73c | EMULSION SCOTT, Valant 30c. La bouteille                   | 38c |
| SHAMPOO AUX OEUFS "Venus", prix régulier 25c, le pot | 11c | BRETTIQUES HYGIENIQUES, Valant \$1.50, Spécial                     | 79c | SIROP GRAY, Valant 25c la bouteille           | 15c | VASE DE MALADES, en grant et en terre cuite, Valant \$1.25 | 59c |
| CHOCOLATS de première qualité, valant 40c la livre   | 29c | POLI POUR LES ONGLES "Brillant de Manon", régulier 35c             | 19c | EAU DE VICHY, naturelle, importée, Valant 25c | 17c | PARISIAN SAGE, tonique des cheveux, Valant 50c             | 29c |
| INSECTICIDE KENSON, Valant 25c, la boîte             | 9c  | SIROP MATHIEU, Valant 35c                                          | 21c | SAVON A BARBE en batons, Valant 25c           | 19c | SACS A GLACE, Valant 85c. Spécial à                        | 63c |

UN SEUL DE CHACUN DE CES ARTICLES A CHAQUE CLIENT

## Vallières Occasions Spéciales DU VENDREDI

605 RUE STE-CATHERINE EST, angle Montcalm

|                                                                             |                                                                             |                                                                                |                                                                                 |                                                                                  |                                                                       |                                                                                                 |                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| BEAVER A 99c                                                                | CARACUL A \$1.49                                                            | DIAGONAL à 99c                                                                 | Drap Vécuna 24c                                                                 | VELVETEEN à 25c                                                                  | Flanellette à 7 1-2c                                                  | Flanellette 36 pcs à 10c                                                                        | CAMISOLE à 25c                                                             |
| Dans les couleurs ainsi que noir, pour manteaux. Valeur de \$1.50, Vendredi | Pour manteaux d'hiver, 54 pouces de large, noir, Valeur de \$2.00, Vendredi | Très pesant, pour manteaux, noir, bleu-marine et brun, Valeur \$1.50, Vendredi | Dans les bleu, brun, drab, vert et noir, 42 pouces de large, Prix 35c, Vendredi | Dans toutes les couleurs, pour robes et costumes de rue, Valeur de 40c, Vendredi | Dans les couleurs rose, bleu, pale, saumon et blanc, Valant 10c, pour | Dans les rayés pâles et foncés, grandeur assorties, pour sous-vêtements, Val. 12 1/2c, Vendredi | Tailles ajustées, grandeur assorties, blanc et crème, Valant 35c, Vendredi |
| 99c                                                                         | \$1.49                                                                      | 99c                                                                            | 24c                                                                             | 25c                                                                              | 7 1/2c                                                                | 10c                                                                                             | 25c                                                                        |

Couvertes en laine blanche avec bords de couleur, pour lit double, bonne pesanture à \$3.50 pour la paire

Confortables couvertes en indienne mercerisée, bonne grandeur, valant \$1.50 pour

\$2.99 \$1.19

Bas en laine à 24c

Bons costumes tailleur en drap vénétrien, tout laine, noir, bleu-marine et gris, manteau 28 pouces de long, garnis de satin sur le collet et le bas. Nouvelles jupes à panneaux, garnies de satin. Valant \$16.00, pour

Manteaux demi-saison en drap noir, pesant, en covert drab, longueur 3-4 garnis de satin et de bandes de mérme étoffe. Aussi avec bon \$5.00 tons, Valant \$7.50, pour

Manteaux d'hiver en cheviot pesant, pour fillettes de 6 à 14 ans. Collet garni de braid de fantaisie, yoke doublé de mérme étoffe. fe, Valant \$6.00, pour

\$150 pour \$1.19

Vestes en laine, avec poignets, brun, bleu, gris et noir, pour hommes, Valeur de \$1.50, Vendredi

\$1.19

Le Comptoir Mobilier Franco-Canadien

117-119 rue CRAIG OUEST

MARDI et VENDREDI 2 1/2 P.M.

Pour le championnat de la section B.

LE DOCTEUR LACHAPPELLE ET M. ALBERT PIGEON ARBITRERONT LA JOUË FINALE ENTRE LE SHAMROCK II ET LE ST-THOMAS D'QUIN.

Maintenant que la course pour le championnat de la Ligue de croquet Inter-médiaire, section B, a pratiquement pris fin samedi dernier, la suite de la victoire du Saint-Thomas d'Aquin sur les Celtics, un vif intérêt s'attache à la jouë décisive qui sera disputée au terrain du Shamrock samedi.

Le Shamrock II est une équipe composée de joueurs rapides, mais elle devra jouer d'une façon impeccable si elle veut terrasser les vainqueurs athlétiques du Saint-Thomas d'Aquin.

Les partisans de ce dernier club ont l'espoir de remporter le championnat de la section B, ce qui permettra aux vainqueurs de lutter avec les Celtics, champions de la Section A, pour la possession de la coupe Bayle.

Comme la partie de samedi est d'une grande importance, le président de la Ligue Inter-médiaire a prié deux de nos meilleurs experts du jeu national, le docteur Ernest Lachapelle et M. Albert Pigeon, d'arbitrer la jouë.

M. Lachapelle et Pigeon ont accepté et ils iront à ce fait, don d'une "Challenge Cup" qui sera disputée pour le championnat amateur de croquet junior du Canada.

Brown et Wolgast

New-York, 28. — Knockout Brown et Ad. Wolgast se batront le mois prochain, le gérant de Brown ayant consenti à ce que Wolgast empêche une partie de \$13,000 de la bourse.

Dominique Masson donne une coupe

Notre ami Dominique Masson ne manque jamais l'occasion de donner son encouragement aux sports et il vient d'en donner une nouvelle preuve en annonçant qu'il fait don d'une "Challenge Cup" qui sera disputée pour le championnat amateur de croquet junior du Canada.

Le gouvernement achète des moutons

Québec, 28. — Le gouvernement du Québec a acheté un certain nombre de moutons de race à l'exposition qui se tient actuellement à Fredericton. Il les a payés \$2, \$30 et \$50 la pièce.

La plupart de ces animaux avaient remporté des prix aux expositions anglaises et viennent pour la plupart de l'autre côté, ils ont été achetés de M. James E. Teller de Markhamville.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 16574.

L. Larue, demandeur vs. D. M. Sayer et al. défendeurs. Le 7ème jour d'octobre 1911 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs au No 39 rue Notre-Dame Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en comptoir, chaises, poêle etc. Conditions: argent comptant. J. H. BERNARD, H.C.S., Montréal, 28 septembre, 1911.

Victime d'une explosion

Québec, 28. — Un accident s'est produit mardi à la Baie St-Paul. Un homme du nom de Masson venu de la Nouvelle-Ecosse a été mis en pièces par une explosion de dynamite. La victime était à l'emploi du chemin de fer Québec et Saguenay, quelques milles plus bas que la Baie St-Paul. Masson travaillait à la voie ferrée quand l'explosion intempestive se produisit. Son corps vola en morceaux dans toutes les directions. La victime occupait cet emploi depuis une couple de mois. Une enquête sera tenue.

Pour vos ouvrages de ville

PROGRAMMES, CIRCULAIRES, FACTUMS, etc., adressez-vous aux bureaux du "DEVOIR" 71a rue Saint-Jacques, Montréal.

## Un début sensationnel de la lutte au Parc Sohmer

Un lutteur allemand se rue sur Raymond Cazeaux, et engage la bataille avec l'arbitre et le gérant du Club Athlétique

## CAZEUX ET TREMBLAY VAINQUEURS

C'est devant une salle comble que s'est inaugurée la saison annuelle de la lutte au Parc Sohmer, hier soir.

Un incident qui ne manqua pas de stimuler l'assistance se produisit dès le début de la rencontre Cazeaux-Shad Link.

John Paul Abs, un lutteur allemand d'une certaine réputation, fit irruption dans l'arène au moment où le français Cazeaux et le mexicain Link allaient en venir aux prises.

Abs demanda la faveur de lutter immédiatement contre Cazeaux, mais Georges Kennedy intervint et repoussa l'allemand sur les câbles en le priant de s'écarter.

Un mécontent s'ensuivit à laquelle prit part le gérant du Club Canadien, les deux lutteurs en scène, le Teuton et l'arbitre John Birks, et finalement Paul Abs se retira sans avoir reçu une talochade.

Abs est l'un des lutteurs étrangers arrivés à New-York il y a quelques ours avec Cazeaux et Jess Pedersen. Avant les luttes principales, il y eut deux luttes préliminaires très intéressantes: Beauchêne contre Sylvio et Jos. Montferrand contre St-Louis.

Cazeaux et Tremblay sortirent vainqueurs des deux luttes principales et ce, avec assez de facilité.

Cazeaux commença à mener la danse à ce pauvre Shad, qui fut bientôt absorbé. Les coups pleuvaient drus et l'arbitre avait fort à faire pour surveiller les deux adversaires. Shad, cependant, se défendit avec courage, mais il dut baisser pavillon devant la vigueur du bordelais qui le jeta sur le tapis par une double prise d'épaules. Temps: 12 minutes.

La deuxième reprise fut menée plus rapidement encore. Il faut dire qu'elle ne fut pas moins brutale ni moins dépourvue d'intérêt. Link est aimé le premier au tapis par une prise d'épaules, debout. A partir de ce moment il est comme un véritable jouet

entre les mains de Cazeaux qui gagna la deuxième chute en 6 minutes.

C'est au tour du champion canadien Eugène Tremblay et de Billiter. Les deux hommes lutèrent avec énergie, car la ceinture de la "Police Gazette", que détient Tremblay, était l'enjeu du match.

Billiter fait le premier connaissance avec le tapis et pendant les dix premières minutes l'avantage est égal. Cependant Tremblay fait montre d'une science et d'une vigueur supérieures à celle de Billiter et en profite pour mener la danse pendant tout le reste de la reprise. Une prise de fourche met l'américain en danger, il parvient à se dégager et prend le meilleur, mais pas pour longtemps, car Tremblay a vite repris l'avantage. Les prises se succèdent rapides. Billiter se défend avec l'énergie du désespoir et oppose à Tremblay une résistance merveilleuse.

A la 20ème minute une nouvelle prise de fourche met sérieusement Billiter en danger; il parvient à se dégager, mais pour peu de temps, et il s'en fallut de peu que la chute se produisît à la suite d'un ramassement de jambes dont Tremblay a le secret.

Billiter soudain est embarqué par une prise de fourche compliquée d'un ramassement de bras. Il ne peut en sortir, malgré ses efforts désespérés et reste cloué au tapis. Temps: 31 minutes.

A la deuxième reprise, Billiter va le premier au tapis, il surpasse aussitôt, mais il ne peut conserver l'avantage et se voit contraint de retourner au tapis. Tremblay lui fait la vie dure, l'américain faiblit à vue d'œil et résiste mal aux prises foudroyantes du champion canadien. Billiter est tout à coup retourné par un ramassement de jambes, il parvient à se dégager, mais il est arrêté par une prise d'épaules à rebours et forcé de succomber. Temps: 13 minutes.

## Les Sports au Séminaire de Joliette

On a inauguré tout dernièrement au Séminaire une ligue de baseball et de crosse

(Service spécial au "Devoir")

Joliette, 28. — Les élèves du Séminaire de Joliette, se signalent, aussi bien du côté des sports que des études; et pour maintenir leur bonne réputation, ils viennent de fonder deux associations collégiales, l'une pour le sport de baseball (balle au camp), l'autre pour le jeu de crosse.

Quoique la saison de baseball et de crosse soit pratiquement terminée, nos jeunes athlètes ont voulu inaugurer cette année même la fondation des deux associations, et ils font un début remarquable.

Nous espérons voir se former de solides équipes de hockey au séminaire cet hiver. Le sport de hockey développe les forces physiques et stimule l'énergie.



## ENDROITS HUMIDES

BUANDERIES, BRASSERIES

Essayez les Courroies "BALATA"

D. K. McLAREN, Limitée,

351 RUE ST-JACQUES

### CALENDRIER

VENDREDI, LE 29 SEPTEMBRE 1911  
St-Michel Archange.  
Lever du Soleil : 5 h. 53 ; coucher du Soleil : 5 h. 59. Lever de la Lune : 1 h. 30 (s.) ; coucher de la Lune : 9 h. 25 (s.).  
Nouvelle Lune.

### TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est.—R. de M.

### 28 SEPTEMBRE

Aujourd'hui maximum : 43  
Même date l'an dernier : 65  
Aujourd'hui minimum : 32  
Même date l'an dernier : 60  
BAROMETRE  
8 h. matin—30.15. 11 h. matin—30.15  
Midi—30.13.  
Le temps qu'il fera :  
BEAU ET PLUS FRAIS

## Voyez aux listes

Les instructions pour la révision des listes électorales que nous avons publiées lundi valent dans toutes les municipalités à l'exception de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

Nous prions de nouveau nos amis de ne pas manquer cette occasion de réparer les nombreuses erreurs constatées au dernier scrutin.

Il y a au moins cinq comités dans la province où nous aurions pu remporter la victoire, si la définitivité des listes n'avait privé des centaines de nos amis de leur droit de vote.

Le meilleur moyen d'assurer son droit de vote est sans doute de se faire inscrire et de surveiller soigneusement la révision de la liste.

Mais comme il est impossible d'obtenir cette vigilance, nos chefs de paroisse sont instamment priés d'y voir.

Vous avez jusqu'à samedi soir pour produire vos demandes.

### M. GAUTHEROT

M. Gustave Gautherot donnera le 4 octobre au soir, dans la salle académique du Collège Sainte-Marie, une conférence sur les Principes de 1789.

### Le "News"

demande une enquête

SUR LA CONSTRUCTION DU TRANSCONTINENTAL.

(Spécial au "Devoir")

Toronto, 27. — Le "News" demande une enquête sur la construction du Transcontinental. Le "News" dit que l'enquête ne devra pas être faite dans un esprit d'animosité contre le gouvernement fédéral, mais dans l'intérêt du pays qui a droit de connaître les erreurs commises afin d'imputer la responsabilité à qui de droit.

### Un conducteur

honnête

Nous signalons spécialement à l'attention de la Compagnie des tramways un de ses conducteurs que nous ne recommandons pas autrement que par son numéro—1938.

Hier soir, rue St-Catherine, vers onze heures, ce conducteur recevait d'un passager une piastre pour des billets de tramways. Le passager après avoir reçu ses billets s'empressa d'aller prendre son siège sans attendre la monnaie qui lui revenait, et le conducteur ayant perçu plusieurs billets d'autres passagers, se trouva fort embarrassé de reconnaître celui à qui revenait la somme de soixante-quinze cents qui lui restait entre les mains. Il entra dans le tramway et après avoir questionné tout à tour une dizaine de passagers, il retrouva celui à qui revenait la monnaie et ce dernier fut difficile à convaincre qu'il avait pu être à ce point distrait.

Le montant en jeu est minime, mais l'honnêteté du conducteur n'en est pas moins louable, et mérite félicitations.

### Nouveau professeur

M. l'abbé G. Sanche, autrefois professeur au Collège de Montréal, a été nommé professeur au nouveau collège de St-Jean. M. Sanche commencera ses cours incessamment.

### Le Cercle Saint-Louis

de l'A. C. J. C.

Demain soir, vendredi, 29 septembre à 8 heures séance régulière du Cercle Saint-Louis de l'A. C. J. C. Les membres sont priés de se rappeler que les réunions ont maintenant lieu tous les quinze jours, le vendredi soir, comme par le passé.

LE SECRETAIRE.

### La prochaine session

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 28. — Il est probable que la prochaine session n'aura pas lieu avant le 15 novembre. Elle ne sera consacrée qu'à l'organisation proprement dite des affaires. Il y aura ensuite une autre session au mois de février, alors qu'on entrera dans le vif des grandes discussions et des grands projets. On discutera entre autres sujets, ceux d'une pension de retraite pour le service civil, la redistribution des sièges électoraux, la révision de la loi des banques, la nomination d'une commission du budget, et d'une commission du tarif.

## La Province de Québec dans le cabinet Borden

Le "Herald" de Halifax, journal conservateur anglais, dit que les Canadiens-Français doivent être représentés

(Spécial au "Devoir")

Halifax, 27. — Tous les journaux anglais ne pensent pas comme le Citizen de Toronto. Le Herald de cette ville signalant à M. Borden les erreurs qu'il doit éviter dans la formation de son cabinet, écrit : "Nos compatriotes canadiens-français de Québec ne peuvent pas être ignorés dans la formation du cabinet nouveau. Il y a eu dans Québec une révolution politique qui a sérieusement ébranlé, mais qui n'a pas complètement annihilé la suprématie politique personnelle de sir Wilfrid Laurier; et pour assurer le succès permanent de son gouvernement, M. Borden doit avoir dans cette province des lieutenants qui seront pour lui ce que sir Georges Cartier, sir J. A. Chapleau et sir George Drummond furent pour sir John Macdonald durant ses longues années d'administration."

## Pour soumettre la marine au peuple

Les politiciens sont en faveur d'un référendum

LES NATIONALISTES CONSENTENT A ACCEPTER LA DECISION DE LA MAJORITE.

Ottawa, 28. — Sous ces titres, l'Evening Journal publie ce qui suit : "La majorité des politiciens qui sont passés dans la capitale depuis les élections, ont exprimé l'opinion que la question de la marine sera réglée par un vote de référendum."

"Les députés conservateurs français et les nationalistes de Québec disent qu'ils sont prêts à en passer par la décision de la majorité de la population. "En même temps, il est probable que rien ne sera fait par le nouveau gouvernement au sujet des contrats pour onze navires, qui étaient sur le point d'être accordés par l'administration précédente."

## UN AUTOBUS DANS LA SEINE

Onze personnes se noient. — Six autres sont sauvées par un prêtre

Paris, 28. — Un autobus, a sauté hier après-midi le parapet du pont de l'Archevêque, sur la Seine, et est tombé dans le fleuve, entraînant dans les flots, les 25 passagers qu'il conduisait.

Onze personnes ont péri et une dizaine d'autres ont été plus ou moins grièvement blessées.

L'accident a eu lieu vers 4 heures 30. La lourde machine venait du Jardin des Plantes et se dirigeait vers l'Opéra. Arrivé au milieu du pont en question, qui se trouve derrière Notre-Dame, le chauffeur voulut éviter une collision avec un autre autobus venant en sens inverse. Il donna un brusque tour de volant. L'autobus dérappa net, franchit le trottoir, brisa comme un vulgaire tuyau de pipe le garde-fou en fer et dans un bond fantastique, puis-qu'actuellement encore par le moteur, il plongea dans l'eau profonde. Seuls, deux ou trois passagers, qui se trou-

vaient sur la plateforme d'arrière, avaient pu sauter à temps. On organisa en toute hâte le sauvetage. Pompiers et policiers des postes environnants, sous la direction de M. Lépine, préfet de police, étaient arrivés de suite, avec des câbles. Ils retirèrent dix morts et dix blessés.

Des plongeurs réquisitionnés au poste de la brigade fluviale explorèrent l'intérieur du véhicule et le lit de la rivière jusqu'à la fin du jour mais ils ne trouvèrent qu'un réticule de femme.

Un prêtre M. l'abbé Richard qui était dans la voiture parvint à sortir en brisant un carreau et au lieu de regagner la rive, il plongea à différentes reprises et sauva par sa part six de ses compagnons.

Il a été chaleureusement félicité. On n'a pas retrouvé encore le cadavre du chauffeur qui croit-on, a été emporté par le courant.

## L'enquête au sujet de l'explosion du "Liberté"

On fait débarquer toutes les anciennes poudres. La visite du ministre de la marine

Toulon, 28. — M. Delcassé, Ministre de la Marine, a visité hier l'épave du "Liberté" et n'a pu s'empêcher de pleurer comme un enfant, devant le triste spectacle que présente ce qui, il y a quelques jours à peine, faisait la gloire de la France.

Il a déclaré que l'organisation actuelle est absolument déficiente et pas du tout en rapport avec les progrès modernes.

On se hâte à chaque pas, à cette évidence. Le ministre a chaleureusement félicité le capitaine du cuirassé "République", qui est la présence d'esprit de n'oser les poudres, dès la première explosion sur le "Liberté".

Le lieutenant de vaisseau Garnier qui commandait par intérim ce cuirassé, n'avait pas osé prendre sur lui d'en faire autant à son bord, car il savait que le capitaine du "Brennus", un autre cuirassé, avait été censuré par un conseil d'enquête, pour avoir inondé prématurément ses soutes, ce qui avait causé une perte de \$30,000 en munitions.

Lorsque le lieutenant Garnier se dérida à donner l'ordre, il était trop tard. Toulon, 27. — A présent que le travail de sauvetage est terminé, l'attention des autorités est attirée par l'établissement de la cause et de la responsabilité du désastre, et par la nécessité de prendre des moyens pour prévenir de pareils désastres à l'avenir.

En dépit des dires des officiers de marine, il est confirmé que le feu a éclaté sur le "Patrie" et le "Suffren" le même matin que le "Liberté" a été détruit.

On a renfloué, hier la chaloupe du "Fon Gambetta", coulé par un débris du "Liberté". Elle contenait trois cadavres.

On attribue l'explosion à la décomposition chimique des vieilles poudres. Le président du comité d'enquête, amiral Bellue, a ordonné que tous les bâtiments de la flotte débarquent immédiatement les poudres manufacturées antérieurement à 1902 et retournent les obus aux arsenaux.

## LE "GLOBE" ET LA MARINE

L'ORGANE LIBERAL DIT QUE LE PREMIER ACTE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT SERA DE METTRE DE COTE LES SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION DE LA MARINE DE GUERRE.

Toronto, 28. — Voici ce que dit le "Globe", sous le titre: "Must throw out tenders".

"L'un des premiers actes administratifs de M. Borden après qu'il aura formé son ministère, servira à démontrer combien est ferme et étroite l'alliance entre le parti conservateur et les nationalistes qui suivent M. Bourassa. Après des mois de coopération de la part du gouvernement impérial, de l'Aimauté et du gouvernement de sir Wilfrid Laurier, des soumissions avaient été demandées pour les navires de service naval du Canada. Avant les élections, ces soumissions furent ouvertes, et des experts furent appelés en consultation par le département de la marine et de la défense navale, pour déterminer laquelle des soumis-

sions était la meilleure. Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec et Victoria, toutes ces villes avaient l'espoir que la construction de la marine serait faite en partie par leurs citoyens. "Maintenant tous ces espoirs et toutes ces attentes se sont réduits en poussière. Il n'y aura pas de marine du tout. M. Bourassa le défend. Il a déclaré à maintes et maintes reprises durant la campagne que le chef conservateur avait modifié son programme de telle sorte qu'aucune mesure permanente ne serait prise en vue de la défense navale tant que le peuple n'aurait pas été consulté sur la question. Le chef nationaliste voulait dire, sans doute qu'il avait été décidé de consulter directement le peuple sur l'acte de la marine."

## Redistribution des quartiers

L'ECHEVIN O'CONNELL PRESENTERA AU CONSEIL UN PROJET QUI REDUIRAIT LE NOMBRE DES DIVISIONS A VINGT-DEUX.

L'échevin O'Connell a préparé un projet de redistribution des quartiers de la ville qui en réduirait le nombre de 31 à 22, voici la liste qu'il propose avec le nombre d'électeurs qualifiés dans chacun des quartiers actuels:

- 1.—Est, 838; Centre, 1110; Ouest, 1627.
- 2.—St-Anne.
- 3.—St-Joseph, 4527; St-Cunégonde, 2506.
- 4.—St-Georges, 3506.
- 5.—St-André, 3273.
- 6.—St-Louis, 5621.
- 7.—St-Laurent, 4967.
- 8.—Papineau, 8080.
- 9.—St-Marie, 4696; Rosemont, 210.
- 10.—St-Jacques, 3280; LaFontaine, 5718.
- 11.—Hochelaga, 4486.
- 12.—St-Jean-Baptiste, 4769.
- 13.—St-Gabriel, 4337.
- 14.—St-Denis, 9657.
- 15.—Doverbury, 3272; DeLormier, 2397.
- 16.—St-Henri, 6108.
- 17.—Mont-Royal, 632; Côte-des-Neiges, 173.
- 18.—Laurier, 7570.
- 19.—Notre-Dame-de-Grâce, 1372.
- 20.—St-Paul, 747; Bordeaux, 586.
- 21.—Longue-Pointe, 1156.

Comme on le voit, il n'y a aucune proportion observée dans la population électorale de ces nouveaux quartiers, l'écart est énorme entre celle de St-Denis et celle de Notre-Dame-de-Grâce.

L'échevin O'Connell dit que son projet a l'approbation de tous les échevins de langue anglaise et de plusieurs échevins canadiens-français.

## L'affaire Russell Pinkerton

La sensationnelle affaire Russell-Pinkerton s'est continuée ce matin devant le juge Archer.

M. McNamara, gérant de l'agence Pinkerton, à Montréal, l'un des défendeurs accusés d'avoir conspiré pour faire interner M. Russell a été longuement interrogé. Il a raconté de son témoignage qu'il a fait des démarches auprès d'agents de New-York pour faire déterminer l'état mental de M. Russell.

Dans le but d'empêcher le départ de M. Russell de New-York où il était, le témoin a même signé deux télégrammes du nom du chef Silas H. Carpenter, lui en avait d'ailleurs donné l'autorisation.

M. John Russell, un des frères de M. David Russell a ensuite été mis dans la boîte aux témoins.

En octobre 1910 il a reçu un télégramme de Montréal dans lequel on l'informait que son frère ne jouissait pas de ses facultés mentales. Il vint à Montréal — il était dans le moment dans le Nouveau-Brunswick — et au Windsor il rencontra M. McNamara qui lui raconta une foule de choses devant faire croire à la folie de David Russell.

Le témoin se rendit à New-York avec M. McNamara mais ce dernier, rendit la tâche de rencontrer M. David Russell. Des médecins aliénistes consultés par McNamara ne voulurent point se prononcer avant d'avoir vu le présumé patient et ils refusèrent de faire un examen par la force, comme le suggérait McNamara.

MM. Kellogg et Rose, deux avocats de New-York interrogés par le témoin au sujet de M. David Russell, répondirent: David Russell n'est pas plus fou que vous."

Sur ce, M. John Russell, accompagné de M. McNamara, quitta New-York sans avoir vu son frère mais bien convaincu que McNamara se trompait quand il disait que son frère avait perdu la raison."

L'interrogatoire sera continué cet après-midi.

## La Société Royale et Lord Grey

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 28. — Le Dr King, président de la Société Royale, s'est rendu hier après-midi, à Rideau Hall et a présenté au nom de la Société Royale, une adresse d'adieu au gouverneur général.

## Dispositions nouvelles aux Communes

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 28. — Le sergent d'armes des communes et les whips en chef des deux partis préparent en ce moment la redistribution des chambres et des sièges aux communes. C'est ainsi que l'ancien bureau de Sir Wilfrid sera, à l'avenir, occupé par M. Borden et Sir Wilfrid prendra celui de M. Borden.

Toutefois les grandes pièces qui étaient occupées par les libéraux dans le passé seront maintenant mises à la disposition des conservateurs.

## Le coût des élections

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 28. — L'élection du 21 septembre a coûté à Ottawa \$25,000 au gouvernement fédéral. Ce sont là des dépenses légales qui se divisent comme suit: 98 bureaux de votation loués à dix dollars chacun, 98 sous-officiers-rapporteurs à \$4; commis d'élection à \$2, et constables à \$2. En se basant sur ces chiffres, et sur ce calcul, on comprendra que l'élection dans tout le pays a coûté environ deux millions de dollars.

## Réunion ouvrière

Le club ouvrier de Rosemont se réunira demain soir, à 8 heures, à l'angle de la rue Masson et de la 31ème rue, à Rosemont, Matières importantes.

## Les deux gouvernements à Québec

(Spécial au "Devoir")

Québec, 28. — La réception à lord Grey aura lieu le 11 octobre à Québec, au lieu du 5. Le duc de Connaught, son successeur arrivera à Québec le 13 octobre. L'assomblée aura lieu à midi, au Parlement. Dîner d'Etat à Spencer-Wood le soir à 7 heures et réception à 8 h. 30 du soir. Avant son départ pour Ottawa, Son Excellence visitera la ville qui sera illuminée.

## LE CONFLIT TURCO-ITALIEN

LA FLOTTE ITALIENNE CROISE EN FACE DE TRIPOLI. — L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE PRENNENT DES MESURES POUR SAUVER LEURS INTERETS — MENACES DE SOULEVEMENT DE L'ISLAM.

Londres, 28. — On s'attend à des hostilités immédiates dans la Tripolitaine. Des nouvelles reçues de Constantinople aujourd'hui disent que le chargé d'affaires italien a remis au ministre des affaires étrangères la note officielle déclarant que la réponse de la Turquie, hier soir — à l'effet de refuser les allégations que la Turquie augmentait ses forces à Tripoli en y débarquant des armes et des munitions — était insuffisante.

Au large de Tripoli croise une escadre italienne de quatre cuirassés et trois croiseurs, escortant les transports qui portent trente mille soldats italiens. Une deuxième escadre est partie de Spezia hier soir. Le plan de campagne de l'Italie comprend le blocus et l'occupation de la côte de la région de Tripoli. Tout espoir d'un règlement pacifique a été abandonné et les efforts des puissances se bornent maintenant à limiter le champ de bataille. Ce sera peut-être une tâche difficile. Toutes les nations se sont engagées à garder la neutralité sans aucun soupçon des manœuvres secrètes.

En dépit de l'absence de coopération entre le gouvernement italien et le Vaticaen, on dit que le Pape a officiellement approuvé l'expédition et ceci a fortement aidé le gouvernement à éviter la grève générale projetée par les socialistes comme protestation contre la guerre. C'était évidemment la le but que se proposait le Vatican.

Rome, 28. — Le journal officieux "La Stampa" dit que l'Italie saisira au débarquement une couple de cents soldats turques et des armes que le steamer "Derina" transportait à Tripoli afin d'établir un "casus belli". Le "Journal" dit qu'une action de ce genre est nécessaire pour que l'Italie puisse débarquer des troupes.

Toute l'escadre italienne est sans commission et la plupart des navires ont quitté Palerme où ils avaient été tenus en réserve la semaine dernière. On s'attend à apprendre d'un moment à l'autre que Tripoli Benghazi et Derina ont été occupés sous la protection de la flotte. On admet que les agissements de la Turquie et surtout l'envoi du transport "Derba" à Tripoli contrairement au conseil de l'Italie sont des marques d'une défiance impardonnable.

Le peuple en général, malgré les socialistes, est en faveur de la guerre. LA TURQUIE RECULE Constantinople, 28. — Le gouvernement turc s'incline devant les ordres de l'Italie. Les puissances n'ayant pas répondu à ses demandes de secours contre l'Italie il a perdu toute sa force de résistance. Aujourd'hui même le cabinet après une longue séance a annoncé son intention de faire des concessions matérielles dans la Tripolitaine pourvu que l'intégrité du territoire ottoman soit respectée. On ne croit pas toutefois que l'Italie consente à un arrangement qui laisserait à la Turquie le contrôle du gouvernement.

Londres, 28. — Ameer Ali, une des personnalités les plus en vue dans le monde ottoman, exprime l'opinion que l'occupation de Tripoli n'est que le signal d'un conflit depuis longtemps retardé entre le Croissant et la Croix.

Les hostilités enflammeront tout le Nord de l'Afrique, dit-il, et l'Angleterre y est grandement intéressée parce que les égyptiens supporteront la Turquie. Tout le monde musulman ressentira l'affront que l'Italie vient de lui faire et les centaines de millions de mahométans qui vivent sous le drapeau britannique comme les autres."

Paris, 28. — Les croiseurs "Leon Gambetta" et "Ernest Renan" ont été envoyés à Tripoli pour y assurer la sécurité des intérêts de la France. Les dépêches reçues ici disent que l'Italie bloque toute la côte tripolitaine.

Berlin, 28. — On a abandonné tout espoir de voir le différend turco-italien aboutir à une solution pacifique. L'ambassadeur allemand à Constantinople travaille encore cependant à trouver une base de compromis. Mais on est persuadé que la recule complète de l'un des adversaires, pourra seule éviter la guerre. Deux navires de guerre allemands ont été envoyés à Tripoli.

Vienne, 28. — Le gouvernement autrichien a envoyé aujourd'hui à la Turquie une note diplomatique portant que les résidents italiens de Constantinople, de Salonique et d'ailleurs devraient être à l'abri de toute hostilité si la Turquie tenait à se conserver la sympathie des puissances.

## Les adieux d'Ottawa à Lord Grey

LE CANADIEN CLUB DE LA CAPITALE A L'ONNE HIER SOIR UN BANQUET AU GOUVERNEUR GENERAL QUI A DEFENDU SON IMPERIALISME.

Ottawa, 28. — Le "Canadian Club" d'Ottawa a donné hier soir, à la Chambre des Communes, un dîner d'adieu à lord Grey, à l'occasion de son départ pour l'Angleterre. Ont pris place aux tables, autour de Son Excellence, les deux premiers citoyens du Canada; Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre d'hier et M. R. L. Borden, le premier ministre de demain, les ministres, des sous-ministres, les conseillers généraux des puissances étrangères, et trois cents personnes appartenant à l'élite de la capitale.

Les convives ont appris avec plaisir que lord Grey se propose de se soustraire à la règle tactique qu'ont inventée ses prédécesseurs : ne plus jamais revenir au Canada. Lord Grey a aussi annoncé qu'il ne partirait pas le 6 octobre, comme il avait d'abord été annoncé, mais que la situation politique exigeait qu'il restât à Ottawa au moins jusqu'au 12 octobre.

On a beaucoup remarqué la présence à la même table, de MM. Laurier et Borden. A demi gai et à demi sérieux, mais avec un tact parfait, le premier ministre vaincu a fait une allusion à la bataille de la semaine dernière. M. Borden a répondu sur le même ton et les deux chefs ont été chaleureusement applaudis. M. Laurier a déclaré qu'il avait projeté une grande manifestation pour l'inauguration du Transcontinental et il exprima l'espoir que M. Borden inviterait lord Grey à cette cérémonie.

Dans son discours, lord Grey a parlé de la valeur de la marine britannique pour l'empire. Que vaudrait dit-il, la doctrine Monroe si la marine anglaise disparaissait des mers? Il a défendu son impérialisme avec vigueur et a déclaré qu'il s'était toujours efforcé de se conformer à la constitution et d'être le digne représentant d'un souverain constitutionnel.

M. le juge McEvilly présidait le banquet, ayant à ses côtés, outre le gouverneur-général, M. Laurier et M. Borden, M. Clifford Sifton, M. Naumour, consul-général du Japon, M. Wang, consul-général de Chine, M. J. G. Foster, consul-général des Etats-Unis, M. Garneau, consul-général de l'Argentine, MM. Macdonald King, Sydney Fisher, Sir Charles Fitzpatrick, Sir Richard W. Scott, Sir Sanford Fleming et le sénateur Edwards.

Sir Charles Fitzpatrick a porté la santé de Son Excellence lord Grey, gouverneur-général du Canada.

Lord Grey commença sa réponse en annonçant que son départ serait retardé jusqu'au 12 octobre et qu'il se rendrait peut-être au Canada, en visite.

Il exprima son regret d'avoir à quitter le Canada et à se séparer de ceux que sept ans de séjour dans la capitale ont créés autour de lui et de sa famille.

La principale partie de son discours touchait à l'impérialisme. "La seule critique qu'on ait, dit-il, faite de mon administration pendant les sept années que j'ai passées ici a été que j'avais souvent été peut-être trop impérialiste. C'est, Messieurs, que je suis convaincu que l'Empire Britannique est le plus puissant instrument que l'homme ait jamais conçu pour la diffusion de la bienfaisance de la loi et de l'ordre, de la liberté et du devoir, du service et de la miséricorde par le monde entier.

Dans l'impérialisme dont je suis le partisan, il n'est pas question de l'intrusion du parlement d'un pays dans le parlement d'un autre royaume ou d'un empire. Non, c'est

chaque pays autonome de l'Empire Britannique jouit d'une entière sécurité, tant qu'il conserve son allégeance à la Couronne anglaise, de sorte que la puissance de l'Empire s'exercera à son égard chaque fois qu'il sera nécessaire de lui conserver la jouissance entière de ses droits. Quand j'arrivai dans ce pays, il y a sept ans, le Canada était encore dans ses langes de colonie. Les garnisons impériales d'Halifax et d'Esquimaux proclamaient que le peuple canadien se contentait d'abandonner au peuple déjà surchargé du Royaume-Uni le soin de le protéger. Rien, au cours des sept années que j'ai été gouverneur-général, ne m'a causé un plaisir plus grand que d'annoncer que le Dominion était prêt à se rendre responsable de sa propre défense et d'autoriser le retrait des troupes impériales des ports canadiens. On me déclara que c'était la fin du lien impérial. Je n'en crus rien. Pour moi, le retrait des garnisons impériales de vos ports de mer proclamait au monde, qu'un nouvel esprit national était né au Canada, un esprit national trop fier pour ajouter une once de plus qu'il n'était nécessaire au fardeau qui pèse si lourdement sur les épaules de John Bull.

"Il est vrai que le Canada possède aujourd'hui une indépendance dépendante. Ceci ne résulte pas de votre désir, mais des conditions actuelles. Pour votre sécurité, vous dépendez de la suprématie de la marine britannique. Quelques-uns diront que vous dépendez de la doctrine Monroe. Si vous allez au fond des choses, je crois que vous verrez que la doctrine Monroe, comme l'indépendance des dominions autonomes dépend de la marine anglaise. Je ne sais pas ce que vous en donneriez si la marine britannique venait à disparaître. Si j'ai été, ce que je n'admets pas, j'ai la conscience de n'avoir jamais hésité à exprimer ma conviction que la durée de vos libertés et de votre prospérité dépend de la durée de la suprématie de l'Angleterre sur les mers. C'est chose si généralement admise que je ne crois pas donner matière à controverse en déclarant que je ne crois pas qu'une seule personne au Canada ne serait pas prête à donner sa vie si elle croyait que de ce sacrifice dépend la durée de vos libertés."

En terminant son discours, lord Grey a félicité M. Laurier des quinze années qu'il a passées au pouvoir et en espérant qu'il continuera à rendre service à son pays comme chef de l'opposition ainsi qu'il l'a fait comme chef du gouvernement.

Sir Wilfrid Laurier a fait l'éloge de lord Grey, disant qu'il occupait une place au premier rang parmi les gouvernements-généraux du Canada.

"Il fut, dit-il, le serviteur de la Couronne et du peuple et il n'a jamais tenté d'intervenir dans les questions politiques du jour."

Parlant du résultat des élections, Sir Wilfrid Laurier dit: "Les Canadiens ont changé leur allégeance et je suis assez faible pour dire que j'aurais désiré qu'il en fût autrement, mais je n'ai aucune plainte à faire entendre. J'accorde le verdict du peuple et je me soumetts à son jugement."

M. Borden exprime l'espoir qu'il traitait au service du Canada la même vigueur et la même endurance que le premier ministre. "Pendant la campagne qui vient de se terminer, dit-il, j'ai vu de près le caractère de l'homme qui n'est personne qui ne lui ait donné le juste tribut de sa plus haute admiration."

## Notes de l'Hôtel de Ville

UNE NOUVELLE ANNEXION.

Il y a une nouvelle annexion sur le tapis. Plusieurs propriétaires de la Ville d'Annexer au quartier Notre-Dame-de-Grâce la partie de la paroisse qui fait presque enclaver dans les limites de ce quartier et qui mesure cent acres on veut redresser les limites Nord du quartier Notre-Dame. La municipalité de la Côte St-Luc est consentante.

UNE EXPROPRI